

Essai de protocole d'expression de la Volonté Générale

Essai de définition d'un protocole pratique à partir de la définition de la Volonté Générale:

On travaille par étapes et de façon itérative (on peut revenir en arrière pour compléter une étape précédente) selon le schéma:

Motivation : Définir un protocole tel qu'une loi fasse consensus dans la population sur laquelle elle va s'appliquer pour résoudre un problème de société.

1. **Définition du problème de société à résoudre** : débats et protocole d'expression d'un consensus sur la définition du problème.

2. **Rédaction d'un texte de loi visant à résoudre le problème de société** de façon à obtenir un consensus et à être en accord avec l'ensemble des lois précédemment adoptées.

La méthode utilisée pour rédiger la loi est aussi une méthode itérative à plusieurs niveaux de façon à ce que les débats soient toujours clairs. Voir ci-dessous.

3. **Vérification que la loi fait bien consensus**. (vote ou autre méthode)

4. **Application de la loi**.

5. **Vérification que la loi résoud bien le problème défini en 1. et n'en introduit pas d'autres**.

6. **Révision de la loi ou acceptation**.

Un protocole possible de rédaction : a. **Des rédacteurs** à temps plein sont tirés au sort afin de définir un échantillon minimum tel que s'il était élargi il donnerait le même résultat.

b. **Les débats** de ces rédacteurs sont diffusés en temps réel

c. **Des débats ouverts** sont organisés en parallèles

d. **Des votes** (électroniques ?) peuvent être demandés sur un échantillon plus vaste pour sonder l'état de la volonté générale.

e. si **aucun consensus** n'émerge le problème est reposé. (En fait cela dépend du type de problème posé)

La première chose à faire avec cette méthode est la **Constitution** qui définira les protocoles propres à chaque type de lois.

From asauve Tue Apr 26 12:17:55 +0200 2005 From: asauve Date: Tue, 26 Apr 2005 12:17:55 +0200
Subject: vote électronique Message-ID: <+0200@www.dossier2007.net>

Le point (d) mérite d'être abordé plus en détails car il est au coeur des moyens modernes offerts à la démocratie. De plus cet outil (le vote électronique) bien que très puissant pose également des problèmes de confiance; voire la polémique sur les machines utilisées aux dernières élections américaines, et sur celles testées en France.